

# Lettre d'information de la liste Oxygène 2020

Février 2020

Il y a 6 ans, des citoyens se sont regroupés pour présenter la liste « Oxygène » aux élections municipales. Ils ont réuni 21% des voix et obtenu 3 sièges sur les 29 que compte le Conseil Municipal : des élus minoritaires, sans pouvoir autre que leurs 3 votes, et qui ne touchent bien sûr aucune indemnité de la commune.

**J'étais la tête de liste et je me suis chargée de rédiger chaque mois un résumé du conseil municipal en y détaillant le contexte et le contenu des décisions prises, les interventions des uns et des autres, en y ajoutant nos analyses. Ces résumés, tout le monde peut les consulter sur notre site [www.oxygene-linas.fr](http://www.oxygene-linas.fr).** L'objectif était d'informer les Linois, de les intéresser à la vie publique, de recueillir leurs commentaires : **un devoir vis-à-vis de ceux qui nous avaient fait confiance.**



Mireille Cuniot-Ponsard

**Ce travail d'information, nous avons été les seuls à le faire.** Même la municipalité actuelle ne le fait pas alors qu'elle dispose des moyens humains et financiers de la commune : depuis un an, aucun Procès Verbal des séances du Conseil n'a été soumis à l'approbation des élus.

Nous avons bataillé pour qu'une **nouvelle école** voit enfin le jour, réitéré conseil après conseil notre demande qu'un **Conseil Municipal des Enfants** soit enfin mis en place à Linas, ... Nous n'étions qu'élus minoritaires mais nous n'avons économisé ni notre temps ni notre énergie. **Les Linois peuvent juger sur actes.** Et sur projet bien sûr !

Cette lettre est consacrée à la question de **la démocratie locale** (ci-dessous)

et au **sujet crucial des transports** (pages 2 à 4).

## Quelle démocratie locale ?

Dans notre démocratie, **les citoyens confient l'exercice du pouvoir à des élus censés les représenter**, porter leur point de vue, et défendre leurs intérêts. **Cette démocratie purement représentative suscite de plus en plus de défiance** : les candidats sont parfois perçus comme très éloignés de ceux qu'ils sont censés représenter, ils sont suspectés de s'intéresser surtout au pouvoir, à la rémunération, et à leur carrière personnelle, suspects aussi de trahir la volonté et l'intérêt des citoyens qui les ont élus... l'abstention croissante est la signature de cette défiance.

Entre deux élections, lorsque les décisions sont perçues comme injustes, les citoyens n'ont d'autre choix que les pétitions, les manifestations, les grèves. Avec, en retour, l'écoute et le respect que l'on sait...

Jusqu'aux élections suivantes ... L'électeur redevient alors l'objet de toutes les attentions.

**La démocratie participative** a pour objectif de corriger cela et **de faire respecter un principe essentiel de la démocratie locale** : « *le droit des habitants d'une commune à être informés des affaires de celle-ci et à être consultés sur les décisions qui les concernent* » (article L 2141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

**Nous sommes très attachés au respect de ce droit** et les élus Oxygène se sont battus sans relâche au sein du Conseil Municipal pour le faire respecter. Par ailleurs, la participation des citoyens ne peut qu'enrichir un projet, en initier de nouveaux, et renforcer la cohésion sociale.

**Nous organiserons régulièrement des réunions publiques** dans lesquelles nous informerons les habitants de nos projets, et ouvrirons le débat. Ces réunions seront également l'occasion pour les habitants de proposer eux-mêmes des projets ou de poser des questions à leurs élus.

**Nous créerons des comités consultatifs ouverts aux habitants comme il en existait déjà (Finances, Urbanisme, Culture, Affaires scolaires,...) à cette différence près qu'ils seront véritablement ouverts.** En 2014 la municipalité actuelle a communiqué amplement sur la création de ces comités avant les élections. Le lendemain même de leur création par le Conseil Municipal, ils étaient déjà fermés parce qu'officiellement complets. Dans leur composition : des membres non élus de la liste majoritaire, des conjoints des membres de cette même liste, un ancien adjoint de F. Pelletant et sa femme, des personnes inscrites dans plusieurs comités à la fois ... Complet !

**Nous accueillerons les habitants qui le souhaitent une ½ heure avant chaque conseil municipal**, dans la salle du conseil, pour leur permettre de poser leurs questions diverses aux élus.

**Nous ferons tout ce qui peut améliorer la transparence.**

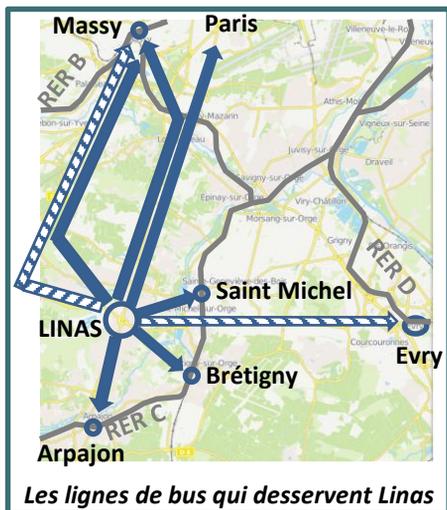
**Rappel : le samedi 7 mars à 18h** nous organisons **une réunion publique à la salle Carzou.**

# Quelles solutions au problème des transports ?

## Aujourd'hui,

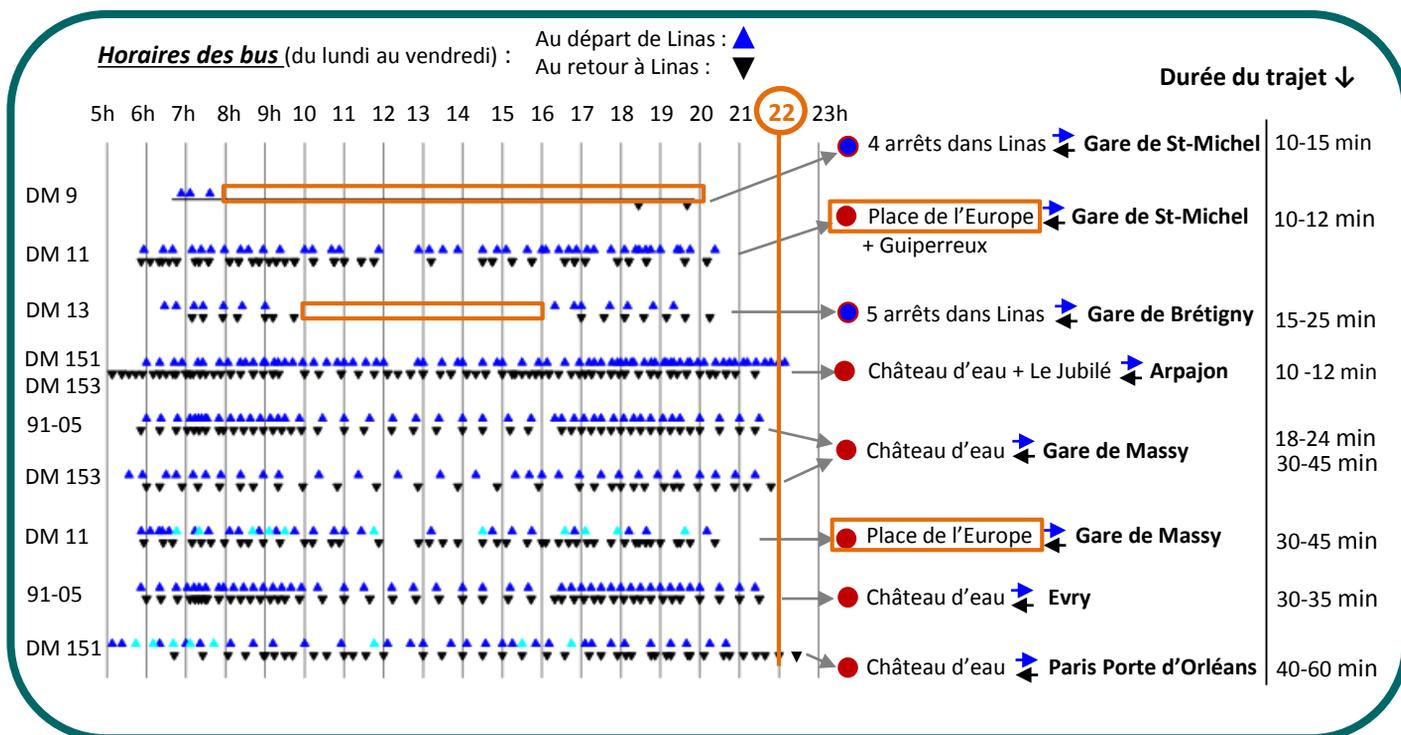
**Pour ceux qui ne se déplacent pas en voiture**, parce qu'ils sont trop jeunes ou trop âgés pour conduire, parce que le foyer ne possède qu'une seule voiture pour deux, ou pas du tout, par obligation ... ou par choix, **se déplacer en dehors de Linas est compliqué** :

- Les quelques arrêts de bus qui se trouvent à proximité du centre ville ou de l'UTAC ne sont desservis que le matin et le soir en direction de Brétigny (par la DM13), et le matin tôt en direction de la gare de St-Michel (par la DM9). **Aucun service le samedi, le dimanche, ou au-delà de 20h en semaine.**
- Pour tout autre déplacement, il faut rejoindre l'arrêt du Jubilé (DM 151/153) celui du Château d'eau (DM 151/153, 91-05 et DM 9/13) ou la Place de l'Europe à Montlhéry (DM 151/153 et DM 11). **Le dénivelé important et la distance à parcourir constituent de réelles difficultés pour beaucoup de personnes, et plus particulièrement pour les habitants de la partie sud de Linas.**
- L'utilisation du vélo par ceux qui le souhaiteraient est exclue puisqu'il n'y a **pas de parking à vélos à proximité des arrêts.**



- **Aucun bus ne permet de rentrer à Linas au-delà de 22 h, ni en semaine ni durant le week-end. Il est donc impossible en pratique de sortir le soir, au théâtre, au cinéma, ... où que ce soit en dehors de Linas, autrement qu'en voiture.**
- **Le dimanche**, les seules directions desservies sont Paris-Arpajon au rythme d'un bus toutes les heures (DM 151 – Château d'eau) et Massy – St-Michel au rythme d'un bus toutes les 2 heures (DM 11 - place de l'Europe).

**Ceux qui se déplacent en voiture** le font souvent par obligation et aux dépens de leur pouvoir d'achat. Ils subissent et alimentent l'engorgement du réseau routier, avec les conséquences que l'on sait sur l'environnement. La forte augmentation de la population prévue à court terme le long de la RN20 ne peut qu'aggraver cette situation.



# Nos propositions

Elles ont en commun d'être **argumentées et réalistes**. Leur mise en œuvre demande **de la détermination – nous en avons à revendre, une participation active des habitants – elle est le secret de la réussite, et de bonnes relations avec les communes voisines - quelque chose d'inconnu pour les Linois**. De vraies ruptures avec le passé donc !

**Objectif : que chaque Linois ait un arrêt de bus à une distance raisonnable de son domicile**, desservi régulièrement par un bus qui lui permette de rejoindre au moins la gare routière (château d'eau) et le centre-ville de Linas.

- Il y a quelques années **les lignes DM 151 et 153 traversaient le centre ville de Linas et s'arrêtaient au niveau de la mairie**, ce qui facilitait considérablement la vie des Linois. Suite à un conflit avec le transporteur, ce dernier a décidé que ses bus ne traverseraient plus Linas. Pour obtenir **le rétablissement de cet itinéraire**, il faut adresser une requête argumentée à IdF Mobilités\* (ex-STIF), en concertation et avec l'appui du transporteur. **Rien ne dit qu'elle aboutira mais nous la ferons.**
- **La Communauté Paris Saclay finance des navettes locales gratuites** en plusieurs endroits de son territoire : **une dizaine de communes parmi les 27 de la CPS en bénéficient. Pourquoi pas Linas ?** Ces navettes assurent la desserte de proximité que n'assurent pas les lignes de bus : vers les centres villes, des centres commerciaux, ou des gares RER. Il faut concevoir le circuit optimal pour une telle navette locale, de préférence avec les communes mitoyennes que sont Marcoussis et Montlhéry, et présenter le projet à la CPS. **Nous monterons ce projet, avec les habitants de Linas, en fonction de leurs besoins, et avec les communes voisines si elles le veulent bien.**

\* IdF Mobilités est l'établissement public qui organise et finance l'ensemble des transports publics en Ile-de-France.

**Objectif : pouvoir facilement rejoindre la gare RER de St-Michel-sur-Orge en bus.**

Depuis la gare de St-Michel-sur-Orge, le RER C permet de rejoindre le centre de Paris en 30 min avec des départs tous les ¼ heure. Et il faut seulement 10 min pour aller de Linas à St-Michel en bus. **Cet itinéraire est le plus rapide pour rejoindre Paris.**

Malheureusement aujourd'hui, les seuls départs de bus proposés aux Linois en direction de St-Michel le sont avant 8h du matin (DM 9)... **C'est une situation absurde.**

Il faut rechercher une solution économiquement viable en concertation avec le transporteur, et la proposer à IdF Mobilités. **Nous le ferons.**



**Exemple de la navette gratuite en service à La-Ville-du-Bois :** Desserte de 6h30 à 20h toutes les 1/2 h le matin et le soir, toutes les heures en milieu de journée.



**Objectif : pouvoir sortir le soir en dehors de Linas et rentrer ensuite... sans voiture.**

La demande est forte et le problème est le même pour toutes les communes non traversées par un RER. Le Noctilien est une solution pour ceux qui habitent sur son trajet : ce n'est pas le cas des Linois.

**Nous rechercherons une solution locale**, de préférence avec les communes voisines intéressées, qui permette de **transporter les habitants vers les lieux d'animation et centres culturels voisins** (Espace Marcel Carné à St-Michel par exemple) **et de les en ramener**. La gare de St-Michel sera desservie dans les deux sens par la même occasion.

**Le projet sera élaboré avec les habitants de Linas, fondé sur leurs demandes.** Le financement sera communal, éventuellement partagé avec d'autres communes.

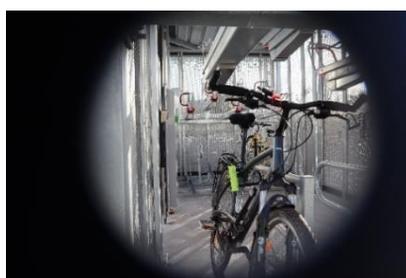
## Objectif : sécuriser, simplifier, encourager l'utilisation du vélo

Les dénivelés importants entre un point et un autre de la commune ne sont plus un obstacle pour personne depuis que le vélo à assistance électrique a fait son apparition. **Un sénior de notre équipe Oxygène a testé la montée du chemin de Tabor avec son vélo à assistance électrique : aucun souci !**



Parking à vélos à la gare de St-Michel

- Pour pouvoir utiliser son vélo, il faut pouvoir **le garer de façon sécurisée**. Les rares parkings à vélos qui existent à Linas ont été installés suite à une demande des élus Oxygène au Conseil Municipal. Il faut **en installer à proximité de tous les équipements publics, des commerces, au niveau de la gare routière et à l'intérieur des écoles. Nous le ferons.**



Garage à vélos à la gare de St-Michel-sur-Orge (extérieur et intérieur)

À la gare de St-Michel-sur-Orge il existe un parking à vélos couvert mais aussi un **garage sécurisé** (photos ci-contre) : un espace Véligo public installé par IdF Mobilités (ex-STIF). Il est fermé, surveillé par caméra, et on peut y garer son vélo moyennant la modique somme de **20 € par an**.

- Pour pouvoir utiliser son vélo, il faut aussi pouvoir **circuler sans danger**. Pas de piste ou de bande cyclable à Linas aujourd'hui. Des pistes cyclables existent le long de la N 20 depuis Longjumeau, le long de l'Orge, dans Montlhéry ou Longpont-sur-Orge : **toutes s'interrompent à l'entrée dans Linas...** Il faut **mettre en place dans Linas des circuits sécurisés pour les cyclistes et assurer la continuité du réseau cyclable avec les autres communes**, en accord et en concertation avec elles. **Nous le ferons, avec la participation de tous les Linois qui le souhaitent.** Rejoindre la gare de St-Michel-sur-Orge à vélo doit devenir quelque chose de simple et sans danger.



Vélo électrique proposé à la location par IdF Mobilités

IdF Mobilités propose depuis septembre 2019 un **service public de location de vélos à assistance électrique, entretien et réparation compris**. La participation demandée à l'utilisateur est de **20 € / mois** pour les lycéens et étudiants, **40 € / mois** pour les autres (prise en charge à 50% par l'employeur). L'objectif est d'**encourager les Franciliens à tester ce mode de transport. Nous ferons à cette offre la publicité qu'elle mérite (Nous venons de commencer...)** et nous lui apporterons le soutien de la commune.

L'encouragement va plus loin puisque, à partir du 20 février 2020, **la Région propose aux Franciliens qui achètent un vélo électrique de leur rembourser 50% de son prix**, avec un plafond fixé à 500 €.

**Nous sommes déterminés à promouvoir le vélo auprès des enfants et des adultes pour que ce mode de transport écologique, silencieux, économique, et excellent pour la santé... se développe à Linas.**

**Si les communes n'agissent pas à leur échelle, elles bloquent toute la chaîne. L'utilisation du vélo se développe partout : c'est évidemment possible à Linas aussi. À condition que la motivation existe.**

## La circulation automobile

**Le réseau routier est totalement engorgé dès 6 h du matin**, Linas sert d'itinéraire de délestage, et la circulation dans la ville est très difficile aux heures d'ouverture et de fermeture des écoles. La forte augmentation de la population prévue à court terme ne peut que dégrader la situation. Il existe un espoir d'amélioration : le projet d'aménagement de la RN 20 en boulevard urbain prévoit de rétablir la possibilité pour les voitures de traverser la N 20 aux niveaux de la rue de la Lampe et du chemin de la Grâce de Dieu. Mais ce projet stagne depuis des années et la Région IdF a annoncé récemment qu'elle n'apportera finalement pas sa contribution financière à un projet qu'elle juge trop onéreux... **Nous rechercherons, en concertation avec les habitants, le plan de circulation optimal pour les voitures dans Linas, mais seuls le développement des transports en commun et la promotion des circulations douces pourront véritablement fluidifier la circulation.**

**À suivre....**

**Rappel : le samedi 7 mars à 18h** nous organisons **une réunion publique à la salle Carzou.**